



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CONSEIL NATIONAL DE L'INVENTAIRE GÉNÉRAL DU PATRIMOINE CULTUREL

Procès-verbal

Séance du 18 décembre 2020



Présents

Sous la présidence de M. Jean-Michel Loyer-Hascoët, chef du Service du Patrimoine, Direction générale des Patrimoines et de l'Architecture -, représentant Mme Roselyne Bachelot, ministre de la Culture.

Membres de droit :

- M. Philippe Cieren, chef de l'Inspection des patrimoines représenté par M. Xavier de Massary, inspecteur des patrimoines, collègue Inventaire général
- M. Jean-Baptiste Minnaert, professeur d'histoire de l'art contemporain à l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne, directeur de l'UMR 8150 « André-Chastel »
- Mme Marine de Faup architecte urbaniste de l'État Chef de projet politique des sites au bureau des sites et espaces protégés Ministère de la transition écologique / Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature / Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages / Sous-direction de la qualité du cadre de vie
- Mme Sophie Fermigier, chargée de mission à la Direction Générale de la Recherche et de l'Innovation, secteur des Sciences de l'Homme et de la Société, Service de la Stratégie de la Recherche et de l'Innovation (SSRI), Direction Générale de la Recherche et de l'Innovation (DGRI).

Représentants des collectivités territoriales :

- Mme Véronique Rivron, vice-présidente du département de la Sarthe, en qualité de membre titulaire
- M. Raoul Lherminier, conseiller départemental de l'Ardèche, en qualité de membre suppléant.
- Mme Christine Fauquet, conseillère régionale de la région Centre-Val de Loire en qualité de membre suppléant

Personnalités qualifiées :

- Mme Sabrina Dalibard, conservatrice en chef du patrimoine, chef du service Inventaire et Patrimoine de la région Bourgogne Franche-Comté ;
- M. Philippe Madeline, professeur des universités, Université de Caen Normandie.
- Mme Cécile Lestienne, directrice des Sites patrimoniaux de la ville de Rueil-Malmaison.

Excusés

- M. Eric Cron, chef du service Patrimoine et Inventaire de la région Nouvelle-Aquitaine.
- Mme Bénédicte Renaud-Morand, conservatrice en chef du patrimoine, service Patrimoines et Inventaire général de la région Auvergne-Rhône-Alpes ;

Assistaient également à cette réunion :

- M. Géraud Buffa, mission de l'Inventaire général du patrimoine culturel

- Mme Sophie Cueille, cheffe de la mission de l’Inventaire général du patrimoine culturel
- Mme Virginie Serna, mission de l’Inventaire général du patrimoine culturel

M. Loyer-Hascoët, Direction générale des Patrimoines et de l’Architecture - Service du Patrimoine représentant la ministre de la Culture, ouvre la séance à 14 h.

M. Loyer-Hascoët souhaite la bienvenue aux membres du conseil national renouvelé et les remercie de leur présence à cette séance. Il rappelle que cette séance va examiner les avis sur les rapports annuels de l’ensemble des services régionaux de l’Inventaire (SRI) pour l’année 2018.

S. Cueille dans un premier temps rappelle les missions du conseil national de l’Inventaire et propose dans un second temps un tour de table afin que chacun et chacune puisse se présenter.

Le quorum étant atteint, il est procédé à l’approbation du procès-verbal de la séance du 19 décembre 2018 et à l’examen des points inscrits à l’ordre du jour.

1 – Approbation du Procès-verbal de la séance du 19 décembre 2018

Le procès-verbal du 19 décembre 2018 est approuvé.

2 - Validation du règlement intérieur

S. Cueille rappelle le fonctionnement général de ce conseil, son secrétariat assuré par la mission et procède à l’installation de la section scientifique. Celle-ci est nommée pour 3 ans. SC évoque le calendrier et le rythme des réunions de la section scientifique, et le rôle du comité de lecture.

3 – Validation de la proposition de la MIGPC pour le Conseil scientifique

S. Cueille propose pour la section scientifique les membres suivants : - Sabrina Dalibard, Bénédicte Renaud –Morand, Cécile Lestienne, Eric Cron, Jean-Baptiste Minnaert, Xavier de Massary.

Le conseil scientifique valide la proposition de SC. Le CS est adopté.

4. Point sur le conseil scientifique et technique par Xavier de Massary

5. Avis du Conseil national sur les activités et l’état d’avancement de l’Inventaire dans les régions en 2018.

S. Cueille présente les projets d’avis 2018 qu’elle soumet à l’examen des membres du Conseil. Les propositions d’avis concernent les régions suivantes :

Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Bretagne, Centre – Val de Loire, Guadeloupe, Hauts-de-France, Ile-de-France, Normandie, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, pays de la Loire, Provence- Alpes-Côte d’Azur, La Réunion.

A l'occasion de la lecture des avis, plusieurs sujets ont particulièrement retenu l'attention du Conseil, on notera :

- La vigilance à apporter au désengagement de nombreuses régions des inventaires des objets mobiliers au sein de leurs enquêtes ;
- Le bilan très positif pour certaines régions menant des partenariats forts entre les universités et les SRI (Bourgogne Franche Comté). Le Conseil s'en félicite
- La demande de M. Loyer-Hascoët de s'assurer que le rapport du CNIGPC soit bien transmis au service Architecture du Ministère de la culture
- Le problème de l'accompagnement des multiples partenariats dans certaines régions (notamment Bretagne). Si la démarche est intéressante et souvent très encadrée, il convient d'être attentif sur les dérives (aller vers trop de communication Tourisme et pas assez vers le patrimoine culturel)
- Le fort développement des sciences participatives citoyennes à l'Inventaire (Bretagne, notamment) avec des réponses à appels à projets annuels et innovants.
- La thématique des centres de documentation des SRI. JBM appelle de ses vœux une réflexion à mener sur les services de documentation par la MIGPC, dont la dimension régaliennne et importante. Lieux de mémoire, les centres de documentation occupant au sein d'espace restreint des immeubles affectés, des mètres carrés convoités. Difficulté de légitimer l'occupation de ces précieux mètres carrés pour des espaces accueillant parfois moins de 10 personnes par an. Cécile Lestienne porte à la connaissance du conseil la réalisation de l'archivage numérique des dossiers de l'Inventaire en Val d'Oise. La thématique pourrait être mise à l'ODJ à l'occasion d'un prochain conseil.
- Les services de la DREAL doivent être mieux intégrés dans les opérations d'Inventaire prenant en compte le paysage. Marine de Faup s'étonne de l'absence de la DREAL dans les deux opérations sur les Jardins menés par les services des régions Ile-de-France et La Réunion.
- Le Conseil national se questionne sur les collections nationales et le désengagement de certaines régions vis-à-vis de ces publications. Ce désengagement correspondrait il à la volonté de créer une collection plus identitaire pour certaines régions (Ile-de-France)
- La création de label (Ile-de-France) interroge la commission ? Existe-t-il d'autres labels régionaux ? Quel est le contrôle et la crédibilité de ces labels ? Les membres de la commission insistent sur un label qui leur semble important : celui de « Petites cités de caractères (Pays de la Loire, Bretagne). M. Loyer-Hascoët confirme que l'Association « Petites cités de caractères » est membre de la commission des Sites patrimoniaux remarquables (SPR).
- Intérêt de mesurer les conséquences de la fusion dans les nouvelles régions, en particulier en Nouvelle-Aquitaine
- Difficultés de certains SRI à poursuivre leur relation avec les DRAC. Les membres de la commission témoignent des collaborations très étroites entre Etat et SRI dans certaines régions, leur relation est limitée au strict minimum dans d'autres
- JMLH s'étonne du non versement dans les bases par certaines régions (PACA) ;

Les débats initiés ont fait émerger plusieurs recommandations :

- Il est rappelé que les inventaires thématiques ne doivent pas être privilégiés au détriment des inventaires topographiques, ce qui est une tendance générale relevée.
- Il est nécessaire de conserver une vigilance particulière quant au maintien d'un équilibre entre encadrement et recherche scientifique dans les services de l'Inventaire, la tendance

observée du participatif ne devant pas mobiliser les chercheurs dans des fonctions d'encadrement au détriment de l'élaboration des synthèses thématiques.

- Une réflexion autour des centres de documentation est demandée
- Travail avec les SRI outre-mer paraît urgent
- Il paraît toujours inconcevable que tous les rapports des régions ne soient pas reçus

L'ensemble des avis examinés a reçu l'approbation unanime du Conseil national.

* *

Les points inscrits à l'ordre du jour étant épuisés, la séance en visio conférence est levée à 17h30.